

Le CSE a enchaîné cette semaine 3 réunions extraordinaires : l'une dans le cadre de l'information/consultation sur le projet Campus, les autres, à sa demande suite à des risques graves pour la santé des salariés ainsi qu'à des annonces inquiétantes pour les équipes légères de la Fabrique en région.

## Risque grave à la vidéographie de Nancy

---

La situation couvait depuis plusieurs mois, depuis que la direction a décidé de mettre en place une organisation hors-sol pour la simple raison qu'elle correspondrait à « l'organisation cible » rêvée par les technocrates du cabinet Wavestone en 2017 et 2018.

Si cette organisation n'avait pas été mise en place jusqu'ici c'est parce que le fonctionnement du service donnait satisfaction et que l'activité de la vidéographie battait son plein.

Le projet de la direction est unanimement rejeté par l'équipe car il entraîne des modifications des tâches des uns et des autres, qu'il est déconnecté des réalités de l'activité et qu'il fragilise un service qui a déjà perdu une partie de son expertise, transférée au siège.

Les élus du CSE ont désigné unanimement la coopérative Cedaet pour mener une expertise de la situation.

## Risque grave à la rédaction de Toulouse

---

Cette alerte fait suite à l'accident du travail d'une représentante du personnel. Les élus du CSE ont missionné à l'unanimité l'expert Secafi pour enquêter sur cette situation.

## Risque grave à l'antenne de Nancy

---

Les élus ont à l'unanimité déclenché une expertise pour un risque grave lié à des incidents répétés au sein de l'antenne de France 3 Lorraine. Elle fait suite à 5 accidents du travail au cours de la semaine passée, touchant des représentants du personnel et des adjoints de la rédaction, elle

succède à d'autres alertes et accidents du travail au cours des dernières années, qui témoignent d'un climat dégradé. Les élus ont désigné le cabinet 3E-Acante pour mener cette mission. Ils l'ont en outre chargé d'assurer une mission de suivi de la mise en œuvre du plan d'action qui en résultera car force est de constater que de nombreux plans d'actions suite à des alertes ne sont jamais menés à bien, ce qui fait qu'il n'y a pas d'amélioration visible et durable pour les salariés.

## Inquiétude maximale pour les équipes légères de la Fabrique

---

Depuis plusieurs mois, les élus dénoncent le fait que la direction est en train de laisser mourir progressivement les équipes légères des sites régionaux de la Fabrique. Déjà une majorité de sites ne disposent plus d'équipes complètes constituées.

Et voilà qu'il y a 10 jours, les techniciens concernés ont été informés par leur hiérarchie de l'arrêt des équipes de tournage de la Fabrique et de leur transfert à venir dans les antennes régionales. Cette annonce a créé l'émoi et la colère. Les élus n'ont pas été informés de ce projet et ont demandé en urgence une réunion extraordinaire du CSE.

Devant les élus, le patron de la Fabrique Yves Dumond prétend qu'il ne s'agit pas d'un projet mais d'une réflexion. Assez difficile à croire, quand les managers en sont à faire des annonces aux salariés...

L'argument de la direction, c'est que ces équipes travailleraient essentiellement pour les antennes régionales.

Dans la réalité, elle les a méthodiquement privées d'activité au fil du temps, en particulier en les excluant des tournages de documentaires sous la pression de producteurs ou des clients internes qui préfèrent tourner avec leurs copains.

Le tableau à ce jour est assez disparate. Si une région comme la Bretagne offre une activité soutenue aux équipes légères pour la fabrication de ses magazines, c'est rarement le cas ailleurs où la direction préfère mettre en sous-activité ses équipes, plutôt que d'engager un véritable plan de réinternalisation et de développement de l'activité.

Après des débats très tendus en CSE, la CGT a demandé à la direction de prendre des engagements pour faire respecter le pacte de priorité aux moyens internes ainsi que le protocole d'accord de novembre 2022 qui stipule a minima la consolidation de 4 équipes de tournage. La signature de la direction sur ce document ne vaut elle rien du tout ?

Le fonctionnement actuel ne satisfait personne. Plutôt que prendre la question par le petit bout de la lorgnette en coupant la branche qu'on a laissé pourrir, la CGT propose au contraire d'engager un travail sur le développement des équipes de tournage de la Fabrique et basé sur l'activité. Cette réflexion stratégique au plus haut niveau de l'entreprise permettrait de redéfinir le contrat moral entre France Télévisions et ses moyens de fabrication, en pérennisant une activité de tournage de haut niveau au sein des sites régionaux de la Fabrique et en contribuant par leur expertise au développement des contenus régionaux. Cela implique de revoir l'éco-système de la fabrication des programmes et des coproductions de documentaires. Ce travail doit se faire d'une part au niveau des responsables stratégiques du groupe, de l'autre en associant étroitement les professionnels concernés qui sont le mieux à même d'apporter leur expertise métier.

La direction s'est dite intéressée par la proposition. Les élus la porteront dans les jours qui viennent devant le CSE central de France Télévisions pour arbitrage (pour entériner le formalisme et les modalités de cette proposition).

## Campus : l'immobilier parisien, vecteur d'un big bang

---

Le CSE régional est concerné dans une moindre mesure par le projet Campus, d'une part parce qu'il concerne les équipes de France 3 Paris Ile de France et les équipes de la direction du réseau régional toutes deux situées au siège de FTV, d'autre part parce qu'il se propose de revisiter les espaces de travail. On peut donc imaginer qu'il s'agit d'un prélude à ce qui pourrait se décliner ensuite dans les autres sites de France Télévisions selon le nébuleux schéma directeur immobilier.

Pour résumer l'histoire, jusqu'à récemment France Télévisions était éparpillé sur 16 sites à Paris et dans la proche banlieue, entre ses différents services (Université FTV, Pôle Outre-mer, centre de diffusion de Varet, etc.) et ses filiales (France.tv Publicité, France.tv distribution, France.tv Studio et les filiales cinéma).

L'idée est de profiter que deux immeubles se libèrent en immédiate proximité du siège de FTV pour regrouper tout le monde dans 5 immeubles, qui pourraient à terme ne plus être que 4.

Ce projet au long cours (il doit se déployer jusqu'en 2025) va faire l'objet de plusieurs consultations des CSE aux différentes étapes de son avancée. On en est pour le moment au « meta-zoning ». Derrière ce néologisme, le choix de répartition des grandes directions dans les 5 bâtiments et les grandes orientations en matière de répartition des espaces.

Pour la direction toute cette opération est l'occasion de redéfinir les relations et interactions entre les équipes et services, et de tirer les enseignements de la crise sanitaire, qui a changé la relation et les attentes des salariés vis-à-vis de leur lieu de travail. Le développement du télétravail engendre une occupation intermittente et inégale des bureaux. Les salariés aspirent par ailleurs à un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Ils souhaitent trouver des locaux plus conviviaux quand ils viennent au travail.

Ce constat, qui est ressorti d'un questionnaire diffusé dans l'entreprise, doit constituer la colonne vertébrale du projet.

Afin de trouver la place pour des espaces conviviaux ou collectifs (qui vont de la salle de réunion à la salle de sport ou de restaurant), la direction entend mettre en place des bureaux partagés. Cela veut dire moins de bureaux que de salariés ; les espaces ainsi dégagés permettent de créer des espaces alternatifs. Le tout, habillé d'une appellation marketing : « le quartier d'équipe », censé regrouper un ou plusieurs services d'une quarantaine de personnes et s'adapter – plus ou moins – à leurs besoins et caractéristiques.

Les élus ont missionné un expert qui pointe les risques liés au flex-office, généralement mal vécu par les salariés et qui peut entraîner des problèmes de santé. Forts de cet éclairage, les élus ont exprimé leurs réserves sur ce type d'aménagement au travers de leur avis.

# A venir

---

Prochain CSE : 19 et 20 avril

Prochain CSE central : 12 et 13 avril

Paris, le 7 avril 2023

## Vos élus au CSE



### ▶ Titulaires :

Karine Cévaër (Rennes), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Annabelle Igier (Reims), Claire Lacroix (Marseille), Laurent Maas (Nancy), Pierre Mouchel (Bordeaux), Thierry Pujo (Limoges), Anne-Sophie Saboureau (Lyon) et Élisabeth Theuil (Clermont-Ferrand).

### ▶ Suppléant·e·s :

Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Delphine Collin (Limoges), Danilo Comodi (Le Havre), Annette Despretz (Marseille), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Chantal Frémy (Toulouse), William Maunier (Metz), Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon) et Sylvie Samson (Orléans).

### ▶ Représentant syndical : Guillaume Le Gouic (Caen).